

Rapport Cité de l'énergie

Audit de la Commune de Saxon

Chapitre 2: Demande de d'obtention du label Cité de l'énergie

Etabli le: 14.10.2013

La Commune de

Saxon

Représentée par son président

Léo Farquet

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

le label Cité de l'énergie®

~~merci de choisir~~

Représentant de la commune

Prénom Nom	Léo Farquet
Fonction	Président
Adresse	Administration communale, Route du Village 42, 1907 Saxon
Téléphone / Fax	027 743 21 04
e-mail:	leofarquet@mycable.ch

Personne de contact de la Commune

Prénom Nom	Stéphane Moix
Fonction	Conseiller communal
Adresse	Administration communale, Route du Village 42, 1907 Saxon
Téléphone / Fax	079 310 83 12
e-mail:	stephane.moix@bessero.ch

Plus d'informations

www.saxon-fun.net

Conseillère Cité de l'énergie

Prénom Nom Sonia Morand
Fonction Conseillère Cité de l'énergie
Adresse Route des mayens de Nax 26, cp 362, 1973 Nax
Téléphone / Fax 079 277 84 58
e-mail: sonia.morand@bluewin.ch

merci de choisir

Prénom Nom saisir Prénom / Nom
Fonction saisir Fonction
Adresse saisir Adresse
Téléphone / Fax saisir Téléphone / Fax
e-mail: saisir e-mail

2.1 Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	446.4 Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	223.2 Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	334.8 Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	324.0 Pt.	73 %

Potentiel de développement (engagement pour la reconnaissance Partenaire en processus) :

– Nombre de points potentiels après mise en œuvre des actions de base du programme de politique énergétique et surtout mise en œuvre du processus du label.	500 Pt.	50 %
– Nombre de points potentiels après mise en œuvre de toutes les actions planifiées du programme de politique énergétique	500 Pt.	50 %

2.2 Bases pour l'évaluation

Points forts de la politique énergétique de la Commune

Depuis de nombreuses années déjà, la commune mène des actions dans le domaine de l'énergie : que ce soit des installations de production d'énergie (photovoltaïque, éolien) ou des actions de promotion, de coopération et de développement de projets, avec les entreprises locales (Nestlé Alpwater), les institutions de recherche (CREM, IDIAP, EPFL, HES) et la région de Martigny (projet de district « Region-Energie »).

Dans le cadre du processus de certification Cité de l'énergie, le conseil communal (exécutif) s'est engagé comme « Cité de l'énergie sur la voie de la Société à 2000 watts ». Il a ainsi défini des objectifs quantitatifs s'y rapportant, et approuvé un plan d'action quadriennal permettant de les atteindre.

Principes et ancrage de la politique énergétique

Voir point précédent.

- engagement du président et des conseillers communaux
- engagement des collaborateurs de l'administration (service technique)
- collaboration avec les grandes entreprises locales
- développement de projets régionaux avec le district (conseil, planification, recherche)
- moyens importants mis à disposition

1 extrait de l'eea Management Tool - Ebauche

Créé le : 14 oct. 2013

1.1 Nombre de points potentiels et effectifs

Nombres de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	446.4 Points
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	223.2 Points
Points nécessaires pour le label European Energy Award® Gold (75 %)	334.8 Points
Nombre de points obtenus (points effectifs)	324.1 Points 73 %

1.2 Evaluation des domaines

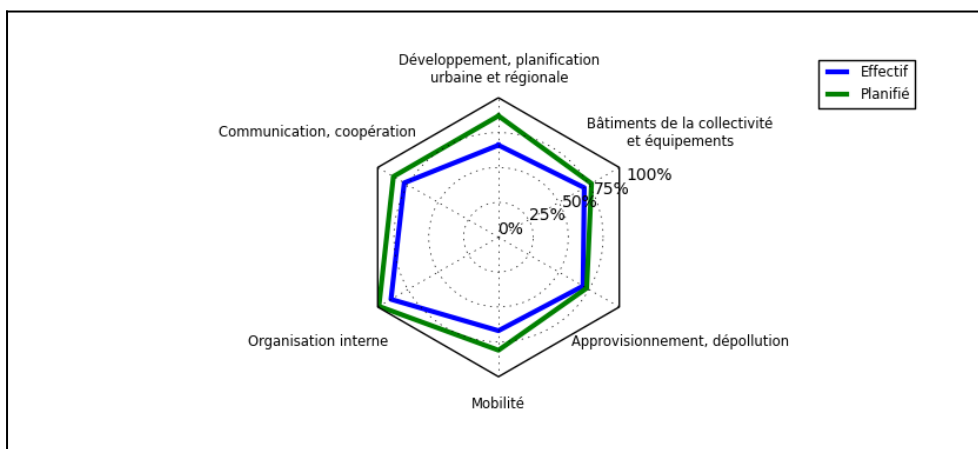


Figure 1.1 : Evaluation actuelle

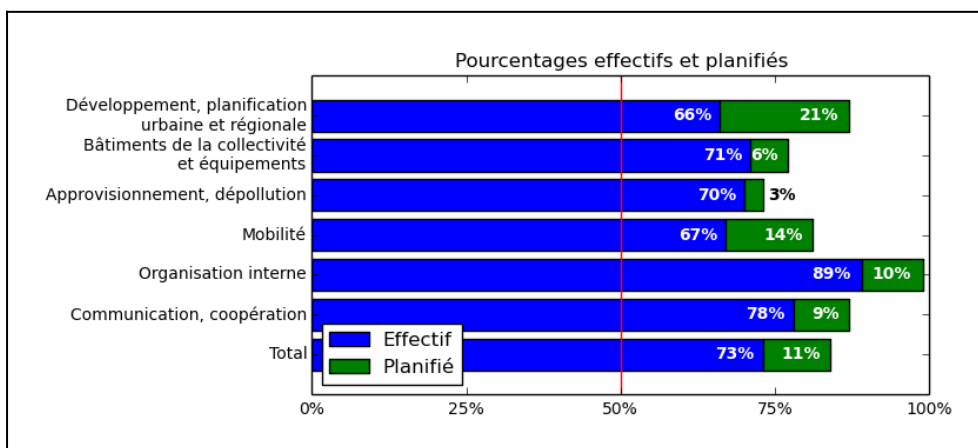


Figure 1.2 : Evaluation actuelle

1.3 Evaluation des mesures

Mesures	Maximum	Potentiel	Effectif	Planifié		
1 Développement, planification urbaine et régionale	84	80.0	52.6	66%	16.9	21%
1.1 Plan et stratégie	32	32.0	23.1	72%	4.1	13%
1.2 Développement territorial	20	18.0	14.1	78%	1.4	8%
1.3 Instruments pour propriétaires fonciers	20	18.0	7.4	41%	10.6	59%
1.4 Autorisation de construire & contrôle	12	12.0	8.0	67%	0.8	7%
2 Bâtiments de la collectivité et équipements	76	76.0	54.2	71%	4.7	6%
2.1 Gestion énergie et eau	26	26.0	18.0	69%	1.5	6%
2.2 Valeurs-cibles pour l'énergie, l'efficacité et l'impact sur le climat	40	40.0	29.6	74%	0.8	2%
2.3 Mesures Spéciales	10	10.0	6.6	66%	2.4	24%
3 Approvisionnement, dépollution	104	68.4166	47.8	70%	1.8	3%
3.1 Stratégie d'entreprise, stratégie d'approvisionnement	10	4.558	4.4	96%	0.0	0%
3.2 Produits, tarification, information à la clientèle	18	8.8586	4.8	54%	0.1	1%
3.3 Production locale d'énergie sur le territoire communal	34	21.0	19.2	91%	0.8	4%
3.4 Efficacité énergétique de l'approvisionnement en eau	8	8.0	6.6	83%	0.5	6%
3.5 Efficacité énergétique du traitement des eaux usées	18	14.0	7.6	54%	0.4	3%
3.6 L'énergie des déchets	16	12.0	5.2	43%	0.0	0%
4 Mobilité	96	82.0	55.3	67%	11.6	14%
4.1 Gestion de la mobilité dans l'administration	8	8.0	2.6	33%	0.6	8%
4.2 Réduction de la circulation et stationnement	28	23.0	17.4	76%	1.6	7%
4.3 Mobilité non motorisée	26	26.0	22.4	86%	3.0	12%
4.4 Transports publics	20	11.0	6.2	56%	2.3	20%
4.5 Marketing de la mobilité	14	14.0	6.7	48%	4.1	29%
5 Organisation interne	44	44.0	39.0	89%	4.5	10%
5.1 Structures internes	12	12.0	11.4	95%	0.6	5%
5.2 Processus internes	24	24.0	19.6	82%	3.9	16%
5.3 Finances	8	8.0	8.0	100%	0.0	0%
6 Communication, coopération	96	96.0	75.2	78%	8.3	9%
6.1 Stratégie de communication et de coopération	8	8.0	6.0	75%	0.0	0%
6.2 Communication et coopération avec pouvoirs publics	16	16.0	13.0	81%	0.6	4%
6.3 Communication et coopération avec économie, industrie, entreprises	24	24.0	17.4	73%	1.8	8%
6.4 Communication et coopération avec habitants et multiplicateurs locaux	24	24.0	16.3	68%	5.9	25%
6.5 Soutien aux initiatives privées	24	24.0	22.5	94%	0.0	0%
Total	500	446.4166	324.1	73%	47.8	11%

1.4 Mesure la plus importante de chaque domaine

Domaine 1 Développement, planification urbaine et régionale

Mesure 1.1.1 Stratégie climatique communale, perspectives énergétiques

Etat des mesures réalisées:

Principes directeurs issus de plusieurs décisions du Conseil communal + stratégie régionale: - engagement Société à 2000 W avec objectifs quantitatifs (décision du 9.9.13 du Conseil communal, cf. PPE) - objectifs mobilité selon étude Transportplan (pas dans PPE) (pas quantifiés; pistes d'amélioration peu évidentes) - autosuffisance en électricité avant 10 ans à l'aide des nouvelles EnRen (photovoltaïque, éolien, géothermie, biomasse) - efficacité énergétique des bâtiments communaux - remplacement des énergies fossiles par des EnRen - interventions auprès des citoyens, par l'exemple communal et par le soutien financier d'actions (bâtiments, vélos et scooters électriques, Ecowizz, etc.). Principes communiqués en interne et externe.

Mesures planifiées:

Rapport périodique sur l'atteinte des objectifs.

Mesure 1.1.2 Définition et planification de la politique énergie climat

Etat des mesures réalisées:

Politique énergétique (cf. 1.1.1): planification budgétaire sur 8 ans et financière sur 4 ans. Stratégie régionale à l'échelle du district, dont les objectifs sont: - production d'électricité renouvelable - rénovation du parc immobilier - gestion énergétique du patrimoine des collectivités publiques (rénovation, production d'énergie). Plan de protection des milieux naturels et de la conservation des activités agricoles: - en compensation du projet hydroélectrique Nant-de-Drance, projet-pilote de renaturation du canal des Frasses, en collaboration avec les paysans - projet d'espace détente

Mesure 1.2.1 Planification énergétique territoriale

Etat des mesures réalisées:

Planifications sectorielles disponibles, avec domaines prioritaires, en particulier dans l'utilisation des EnRen: - parc éolien entre Martigny et Riddes (particip. communale) - secteurs à priorité géothermiques (haut du village) - CAD eaux thermales et bois - cadastre solaire - utilisation de la biomasse (Nestlé) - évaluation du potentiel d'utilisation des rejets de chaleur STEP et collecteurs (cf. 3.5.2) - mesures en faveur de l'efficacité énergétique pour les bâtiments communaux et privés. Planification globale (dont CADs): reste à effectuer, éléments de base en grande partie disponibles. Cette vision d'ensemble sera intégrée dans le PDE. Intégration des décideurs, groupes d'intérêts et investisseurs potentiels. Communication.

Mesures planifiées:

Evaluation de la quantité de chaleur rejetée par les halles frigorifiques agricoles (fruits et légumes). Planification d'une politique d'incitation en faveur d'une substitution des énergies fossiles par des EnRen via le RCC ou des subventions (ex.: pompes à chaleur). Recommandation: Favoriser autant que possible l'alimentation de l'est du village par des EnRen (bois)

Mesure 1.4.2 Conseil énergie-climat pour les constructeurs

Etat des mesures réalisées:

Bureau intercommunal de conseil en énergie mis en place à l'échelle du district de Martigny (en fonction dès août/sept. 13). Marketing prévu de l'information des maîtres d'ouvrage: campagne de presse prévue prochainement + TéléSaxon, coordonnés avec octroi label CE. Rares préavis demandés sur des projets de construction. 10% des maîtres d'ouvrage contactent d'eux-mêmes le SEFH (service cantonal de l'énergie), ne sont pas envoyés directement par la commune. Décision du Conseil communal en juin 13: lors d'isolation périphérique, le relevé du géomètre est pris en charge à 50% par la commune.

Mesures planifiées:

Remise aux maîtres d'ouvrage d'une documentation, mise en place d'informations et service de conseil sur le site internet de la commune.

Domaine 2 Bâtiments de la collectivité et équipements**Mesure 2.1.2 Bilan et analyse****Etat des mesures réalisées:**

Décision d'établir un bilan énergétique des bâtiments communaux et installations techniques, engagement d'un responsable dès mai 2012 pour la gestion des bâtiments communaux, lien avec concierges. Inventaire et suivi de 100% des constructions avec SRE calculée. Saisie annuelle de consommations et analyse des indices énergétiques chaleur, électricité et eau (intégration dans Enercoach dès 2012). Smart metering pour le complexe scolaire et un autre bâtiment en 13 (mesures instantanées, annuelles et émissions CO2). Résultats transmis au Conseil communal dans le cadre du budget. Communication aux utilisateurs (école, salle polyvalente, crèche / ludothèque): grand écran avec indication de la production en continu des panneaux PV, monitoring sur internet. Campagne Display dès mai 2012. Mesures d'urgence / à court terme mises en oeuvre. Plan d'assainissement décidé.

Mesures planifiées:

Smart metering pour d'autres bâtiments (2 voire plus), dès 2013.

Mesure 2.2.2 Energies renouvelables pour l'électricité**Etat des mesures réalisées:**

Augmentation de la part d'électricité renouvelable et d'éco-électricité est décidée et mise en oeuvre de manière régulière (panneaux photovoltaïque). Panneaux photovoltaïques sur école, crèche, salle polyvalente, local des travaux publics, local du feu, Casino (hors RPC) + 1 toiture/an dès 13. Part de 9% dans éolienne de Charrat (en fonction dès automne 2012). Achat d'électricité 100% renouvelable valaisanne (contrat Greenelec du 3.6.13 avec SEIC hydraulique, éolien, solaire), dont 10-15% de nouvelles sources renouvelables). Enercoach: 32% (100% SRE saisie).

Mesures planifiées:

Installations de production d'électricité planifiées d'ici 2016: installations photovoltaïques (1 toiture par an), parc éolien.

Domaine 3 Approvisionnement, dépollution**Mesure 3.1.2 Financement de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables****Etat des mesures réalisées:**

Les dividendes RPC et une part des PCP sont réinvestis dans les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales (~100'000.-, équiv. CHF ~20.-/hab.) (un chapitre entier du plan comptable est dédié à l'énergie). Les autres dividendes (actionnariat SEIC, raccordement électrique dans les mayens, actionnariat SATOM) vont dans le ménage commun. En échange des droits d'eau de Cleuson, gratuité de l'éclairage public pour la commune (avec petit bénéfice parfois, de 0.- à 8'000.-/an), ce qui permet à la commune d'engager des fonds pour améliorer l'efficacité énergétique de l'éclairage public. Financement d'installations de production d'énergies renouvelables par le budget communal.

Mesure 3.2.2 Vente d'électricité verte sur le territoire communal**Etat des mesures réalisées:**

Aide au calcul: 56.71%. 100% de l'électricité est renouvelable (la SEIC ne vend que de l'électricité renouvelable: produit Blueelec 100% hydraulique). 1.49 % de nouvelles sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, RPC).

Mesure 3.3.2 Chaleur et froid issus d'énergies renouvelables sur le territoire communal

Etat des mesures réalisées:

Objectif: utiliser le 100% du potentiel! Géothermie-sources: potentiel restant important, utilisation prévue dans le CAD, 2ème étape. Géothermie profonde: priorité à la géothermie moins profonde (minimisation des risques sismiques et financiers). Solaire: cadastre solaire disponible et communiqué (PV, TH). Il reste un potentiel non négligeable (env. 50% des toits intéressants équipés). Part d'énergies renouvelables dans la consommation de chaleur: largement supérieur à 30% (ménages, bâtiments publics, industrie et artisanat). Depuis une 15ne d'années, 75 à 80% des constructions privées ont un système de chauffage par PAC (eau-eau, air-eau, sol-sol). Depuis 3 ans, plus de demande pour chauffage à mazout.

Mesures planifiées:

Projet de Greenwatt-SEIC-commune de Saxon de tester l'utilisation de la chaleur des eaux thermales (25-27°C) + chauffage à bois (appoint) pour chauffer des bâtiments et un nouveau complexe; collaboration avec Alpwater dont la source d'eau est trop chaude (26°C) et en trop grande quantité.

Mesure 3.3.3 Electricité issue d'énergies renouvelables sur le territoire communal

Etat des mesures réalisées:

Potentiel estimé (solaire, éolien, eau). Evaluation: 8% des besoins de la commune (26 GWh) couverts par de l'électricité renouvelable produite sur le territoire communal (photovoltaïque: 1.5 GWh, soit 5.7%) et par des installations financées par la commune (éolienne de Charrat: 0.63 GWh). 100% électricité renouvelable (SEIC ne vend que du renouvelable). Projet de microturbinage entre les mayens et le village (d'ici 2017). Cadastre solaire réalisé par la SEIC (évaluation du potentiel en solaire thermique et photovoltaïque d'après les toitures). Sera présenté aux communes concernées puis à la population.

Mesures planifiées:

Planification d'un parc éolien projeté entre Martigny et Riddes (cf. 1.2.1). Installation de microturbinage entre les mayens et le village (d'ici 2017).

Domaine 4 Mobilité

Mesure 4.2.3 Zones de limitation de vitesse et de rencontres et valorisation de l'espace public

Etat des mesures réalisées:

Analyse de la situation, planification globale de l'ensemble du territoire, moyens de mise en œuvre (cf. 4.2.2). 100% de mise en œuvre dans le village et en périphérie (rue piétonne, zones de rencontre: église, place du village, gare, le long des voies CFF; écoles: zones 30 et horaires sans voiture et à sens unique): aménagement de qualité, espaces verts, bancs, éclairage de sécurité (en cours de mutation: passage au LED avant 2015), mesures de sensibilisation à proximité des écoles (panneaux animés). Enquêtes périodiques par la police. Résultats de la mise en œuvre (et des mesures de contrôles): réduction moyenne de la vitesse.

Mesure 4.3.1 Réseau piétonnier, signalisation

Etat des mesures réalisées:

Analyse détaillée de la situation (inventaire des endroits dangereux, surtout à proximité des écoles); planification globale (cf. 4.2.2); responsable dans l'administration (police et technicien communal); moyens pour la mise en œuvre. Mise en œuvre: 90%. Réseau dense, sécurisé (traversées de routes, écoles); élimination des endroits dangereux, et partiellement des détours et lacunes; améliorations faites à l'aide d'une personne handicapée; déblayement de la neige (avec félicitations aux employés communaux!). Pédibus avec signalisation à hauteur d'enfant. Interdiction de stationner devant les écoles. Chemin des écoliers interdit à la circulation (sauf bordiers). Enquêtes périodiques par la police. Cours d'éducation routière aux écoliers par la police.

Mesures planifiées:

Réflexion à faire sur les axes qui coupent la commune en deux (route cantonale, voie CFF, canal) et entravent la circulation à pied et à vélo, et sur les endroits restant dangereux (ponts du Rhône et de l'autoroute). (cf. 4.2.2)

Mesure 4.4.1 Qualité de l'offre des transports publics**Etat des mesures réalisées:**

Réduction du potentiel: -5 points, car offre mise à disposition des CFF (train). Analyse d'extension du Car Postal sur l'axe Nord-Sud. Pas de pouvoir décisionnel de la commune pour le train. Bonne qualité de l'offre "train": cadence 30' la semaine, 60' le week-end (jusqu'à minuit). Quai à niveau pour les handicapés, poussettes, etc. Bus de ramassage scolaire sur tout le territoire. Accessibilité aux privés de la ligne de car de ramassage scolaire dans les mayens. Lunabus abandonné, car pas assez fréquenté.

Mesures planifiées:

Extension des transports publics sur le territoire communal (nouvelle ligne du Car Postal Nord-Sud prévue en 2015 pour relier le nouveau cycle d'orientation de Fully, les Bains de Saillon, etc. - trajet circulaire). Réflexion à faire sur les horaires scolaires différenciés par niveaux, qui provoquent de nombreux trajets en voiture > à uniformiser.

Domaine 5 Organisation interne**Mesure 5.1.1 Ressources humaines, organisation****Etat des mesures réalisées:**

Ressources suffisantes dans l'admin. et au sein des commissions concernées. Technicien communal et concierge resp. pour la prod. d'EnRen, énergie dans les bât. communaux, gestion déchets et eau potable, soit 2 postes (sur 10) à 15-20% pour énergie-climat. Adaptation de l'organisation en cas de besoin (interne, commissions). Mandat et collab. avec SEIC (conseils en énergie et bilan CO2) et CREM (projet Region-Energie). Police intercommunale resp. mobilité. Secrétaire communal très efficace. Personnes de contact définies et connues. Tâches liées aux 6 domaines CE dans les instruct. de travail et cahiers des charges (cch). Dépenses connues du personnel, actif et efficace. Tâches exécutées et atteinte des objectifs vérifiées, cch actualisés annuellement.

Mesure 5.3.1 Budget pour la politique énergétique**Etat des mesures réalisées:**

Un budget annuel est attribué pour des actions énergétiques et climatiques (processus Cité de l'énergie: 17'000.- pour 2012-2013, soit CHF 1.70/hab., mise en oeuvre du plan d'action, hors constructions/installations/commissions/soutiens aux privés: entre CHF 24.- et 35.-/an/hab.). Il est actualisé chaque année par le conseil communal. Inscription du budget dans le plan quadriennal de la législature.

Domaine 6 Communication, coopération**Mesure 6.1.1 Concept de communication, travail de coopération****Etat des mesures réalisées:**

Plan de communication, orientation par publics-cibles pas explicite, en partie intégrés dans le PPE. Nb mesures mises en oeuvre (ex: prog. bât. envoyé aux propriétaires aut. 13). Outils: site internet communal, TéléSaxon et piliers publics. TéléSaxon = LE moyen de communication de la commune: émission sur réalisations communales chaque 1er mercredi du mois, souvent sur thème énergie: public-cible: population; resp. mise à jour: service technique (mises à l'enquête) et secrétaire communal; planification annuelle et pluriannuelle; grand impact, très visionné par population. Site internet

communal: onglet "énergie" avec infos sur subventions comm. (vélos électriques), cant. et féd., Ecowizz, réalisations communales... orientées selon diff. publics cibles.

Mesure 6.1.2 Exemplarité, Corporate Identity

Etat des mesures réalisées:

Prise en compte de l'énergie, de la mobilité et des enjeux du climat dans la communication communale et régionale, et le CI: énergies renouvelables (solaire: nombreuses installations PV, et éolien: éolienne à l'entrée du village), soutien à l'achat de vélos électriques, pédibus, train, global change (inondations, avalanches, glissements). Utilisation du logo CE (internet, papier à lettres, communiqués, etc.). Au min. 1x/an, présentation de CE dans les médias. Exemplarité de la commune lors de manifestations: tenue d'un stand Ecowizz au marché de Noël, promotion de l'abricot (spécialité locale), participation pendant 2 ans à la manifestation "La Suisse bouge", exposition sur les catastrophes naturelles et sur l'énergie à la bibliothèque communale.

Mesure 6.2.1 Coopération avec organismes de logement (social)

Etat des mesures réalisées:

Collaboration avec organismes sociaux (Centre des Bains, FOVHAM); mise à disposition du personnel pour le conseil en matière de construction. Normes de construction élevée (Minergie P au min.). Part de Minergie dans nouvelles constructions: 100%. Formation des utilisateurs. Lancement de projets de rénovation (ex: futur ancien home). Centre des Bains (home, appartements protégés, CMS, clinique, hôtel, tutelle...): actuellement en construction, Minergie-P et chauffé par CAD Alpwater. Commune précurseur du projet. Influence indirecte sur EMS et cycle intercommunal de Fully: mesures énergie et mobilité intégrées. FOVHAM: cuisine livrée à crèche-UAPE > synergie développée grâce à la commune. 17 appartements protégés acquis par la commune (3 mio frs).

Mesures planifiées:

CAD pour Centre d'accueil pour adultes en difficulté (Minergie).

Mesure 6.2.2 Autres collectivités et régions

Etat des mesures réalisées:

Collaboration avec les communes du district de Martigny (CE Gold), le CREM et l'IDIAP pour un projet EFPL (stockage de l'énergie PV et éolienne dans piles à combustible), objectif: créer une chaire EPFL-IDIAP à Martigny. Création d'un bureau intercommunal de conseils en énergie avec engagement d'un conseiller à temps partiel et mise à disposition d'un fonds (août/sept 2013). Collaboration avec les communes de Collonges à Riddes pour le développement du parc éolien. Collaboration avec la commune de Fully (CE) pour créer une nouvelle ligne de transport en boucle (dans le cadre du CO Fully).

Mesure 6.2.4 Universités/hautes écoles et recherche

Etat des mesures réalisées:

Collaboration étroite et en cours avec le CREM et l'IDIAP pour un projet EFPL (stockage de l'énergie PV et éolienne dans piles à combustible) (voir 6.2.2, 6.2.3), documentée / communiquée (conférence presse en sept. 13).

Mesure 6.3.1 Programmes d'efficacité énergétique dans l'industrie, les entreprises et les services

Etat des mesures réalisées:

Accord avec Nestlé Waters pour récupérer la chaleur des sources Alpwater et pour développer CAD à l'W commune. Collab. avec Greenwatt pour toiture d'Alpwater. Autres contacts avec les entreprises: non prioritaires, selon les opportunités. Rencontres régulières avec entreprises locales sur: PAC, promotion des prog. d'économie d'énergie industrielle (optimis. des bâtiments, prêt sans intérêt); commune montre l'exemple. Au niveau communal, pas d'entreprise ayant optimisé ses locaux, au niveau intercommunal oui. Impulsion et soutien de la commune à une grande centrale PV sur toiture d'entreprise privée (1.2 GWh); SEIC a repris l'idée et "réservé" toutes les grandes toitures d'entreprises en

vue d'y installer des panneaux PV (location sur 25 ans).

Mesure 6.5.1 Centre de Conseil pour l'énergie, la mobilité et l'écologie

Etat des mesures réalisées:

Actuellement, ~25 demandes de conseils/an, renvoyées aux bureaux techniques et à la SEIC. En août/sept. 2013, création d'un bureau intercommunal de conseil en énergie et mise à disposition d'un fonds (participation des communes du district de Martigny). Ouverture quotidienne (à la 1/2 journée), information gratuite, réalisation d'audits pour la rénovation et la pose de PV subventionnée à 75%. Offres sur les thèmes: bâtiments (techniques de construction, systèmes de production de chaleur et d'électricité, efficacité), électricité (efficacité, électricité verte), appareils de bureau efficaces, appareils ménagers efficaces. Action communiquée régulièrement (conférence de presse, site internet, TéléSaxon, assemblées primaires).

Mesure 6.5.2 Projet phare

Etat des mesures réalisées:

Impulsion et soutien de la commune à la plus grande centrale PV du Valais (production 1.2 GWh, surface 7'500 m²). Complexe des Sources: grand projet 2013 en collaboration avec Alpwater/Nestlé: CAD avec géothermie, complément pellets et photovoltaïque, récupération de la chaleur des égouts de la centrale d'Alpwater (contracting énergétique); ce CAD chauffera la partie ouest de la commune; projet expérimental de stocker de l'eau chaude des sources en été pour la récupérer l'hiver; rôle fédérateur de la commune pour l'ensemble du projet.

Mesure 6.5.3 Soutien financier

Etat des mesures réalisées:

Différentes actions sont soutenues par la commune (montant total: 61.-/hab./an) : - efficacité énergétique des bâtiments: 35-45'000.-/an (5-10% de l'investissement, jusqu'à max. 10'000.-/objet) - vélos et scooters électriques: 10-15'000.-/an - appareils Ecowizz: 10-20'000.-/an - soutien à la population pour remplir le formulaire Swissgrid - bureau intercommunal de conseil en énergie mis en place dès l'été 2013 par les communes du district (part de la commune: 65'000.-, soit 13.-/hab.) (cf. 3.1.2). Soutien prévu au budget et sur le plan quadriennal; plan financier planifié sur 12 ans, pour anticiper l'évolution de la population, de la législation, etc. Communication de ces différentes actions sur le site internet de la commune.